

DÉPÉRISSEMENT

Quel impact du greffage sur les



Marc Birebent, Worldwide Vineyards

« Il faut revenir à un greffage plus qualitatif »

S'appuyant sur une étude qu'il a coréalisée avec l'ISVV et sur ses observations personnelles, Marc Birebent soutient que le greffage mécanique favorise l'esca. Pour lui, la diminution des maladies du bois passe par le retour à la greffe manuelle, de qualité.

Le suivi de 19 parcelles de cabernet-sauvignon dans la région bordelaise et de 30 parcelles de mourvèdre en Provence fait état d'une différence d'extériorisation des symptômes d'esca en fonction du type de greffe utilisé. Quel que soit le cépage, les plants greffés manuellement en fente sont beaucoup moins touchés par l'esca (0,64 % de taux moyen d'expression de l'esca) que ceux ayant été greffés mécaniquement à l'anglaise ou en omega (8,8 %). Les mêmes tendances ont été constatées concernant la mortalité des ceps. Pour Marc Birebent, l'un des coauteurs de l'étude publiée en 2017¹, c'est la confirmation de nombreuses années d'observations qu'il a effectuées dans le cadre de son entreprise spécialisée dans le greffage et le surgreffage Worldwide Vineyards. « Le greffage en omega génère une "caverne" nécrosée au milieu des plants, dans laquelle les champignons vont pouvoir s'installer et se développer. Pour moi, l'esca est un accident vasculaire, pas une maladie », insiste-t-il. Pour améliorer la situation, « il ne faut pas se limiter à apprécier la solidité du cal de soudure, comme on est en train de le faire, en suivant une mauvaise piste ».

FAIRE LES COMPTES SUR LE MOYEN TERME

Sa solution ? Revenir à des greffes qualitatives, qui ajustent bien les tissus cambiaux. « Je ne prétends pas tout greffer ! Il y a deux ou trois générations, tout le monde était greffeur. Pourquoi ne pas recommencer ? » propose-t-il. Selon lui, le coût n'est pas un argument pertinent. « Le greffé-soudé, on le paie deux fois : une première fois à l'achat et une deuxième lorsque l'on est obligé d'arracher les vignes au bout de 25 ans et qu'entre-temps, on a remplacé 2 à 3 % des pieds par an », commente-t-il.

Selon un chiffrage qu'il a réalisé, le coût de plantation et de complantation d'une parcelle avec des plants greffés



en omega² peut s'établir à 38 000 €/ha pour 25 ans en cas de faible mortalité, voire 48 000 € en cas de forte mortalité, contre 42 000 € pour une plantation de porte-greffe puis de greffage en place. Dans le premier cas, la parcelle produit un vin jeune et vieux à la fois car 39 % des ceps ont été remplacés. Pour le greffage en place, 80 % des ceps sont d'origine. « L'esca existait déjà du temps des Romains, mais de manière anecdotique, souligne Marc Birebent. Il y a eu une première recrudescence au début du xx^e siècle, avec le greffage, puis au début des années 1980, avec la généralisation de la greffe en omega. » Pour lui, cette coïncidence n'est pas une.

Irène Aubert

(1) L'étude « Impact of grafting type on Esca foliar symptoms » est à consulter sur Oeno-one : <https://oeno-one.eu/article/view/1408>

(2) Les hypothèses sont les suivantes : densité = 3 800 pieds/ha. Les opérations concernent l'arrachage, le palissage, la formation des plantiers, la complantation pendant 2,5 ans. Faible mortalité = 2 % au départ, puis 1 % par an ; forte mortalité = 3 % au départ, puis 2 % par an. Pour les plants greffés sur place, la mortalité prise en compte est de 1 % au départ, puis de 0,5 % par an.



Sur ce plant greffé-soudé de l'année, les nécroses internes sont très visibles.

maladies du bois ?



Olivier Yobrégat, IFV

« Nous ne connaissons pas (encore) l'impact des nécroses sur l'esca »

Les nécroses générées par une greffe vont-elles faire que l'esca s'installe plus vite ou non ? Telle est la question à laquelle Olivier Yobrégat et son équipe vont tenter de répondre en suivant trois parcelles expérimentales. Des indices laissent supposer que ce facteur n'est pas le seul responsable.

Même lorsqu'elle est réussie, une greffe mécanique génère toujours plus ou moins de nécroses, qui seront surtout fonction de l'adéquation des diamètres entre le porte-greffe et le greffon. Mais à la question de savoir si le greffage mécanique, notamment en omega, peut être ou non rendu responsable d'un surcroît de symptômes d'esca, Olivier Yobrégat, ingénieur spécialisé dans le matériel végétal à l'IFV Sud-Ouest, réserve sa réponse. Impossible de conclure dans l'état actuel des connaissances. « L'étude publiée en 2017 sur l'impact du type de greffe sur l'esca a observé une moindre expression sur des vignes greffées en place et aucune différence entre omega et greffe en fente. Mais les difficultés méthodologiques liées à la comparaison de parcelles différentes font que les conclusions ne peuvent être que partielles », souligne-t-il. Pour tenter d'apporter des réponses, une expérimentation va débuter cette année, dans le cadre du projet Origine,



par l'installation d'une parcelle avec des plants greffés de différentes manières par l'IFV : à plat, en fente simple, à l'anglaise, en omega. Cette même parcelle contiendra également des francs de pied, des modalités greffées en place et des plants issus de GBH (greffe bouture herbacée), qui génère très peu de nécroses. Un suivi régulier de l'évolution des souches, de l'expression des symptômes de maladies du bois et des mortalités sera effectué. Deux premières parcelles ont déjà été plantées l'an dernier. L'une permettra le prélèvement progressif des souches pour comparer l'état des tissus internes entre les différents modes de greffage, par des techniques d'imagerie ou d'analyses plus classiques.

DES RÉPONSES PARTIELLES

Avant de disposer de données significatives, cet essai est sans doute amené à durer de longues années. « En attendant, nous avons tout de même des réponses partielles », estime l'ingénieur, citant tout d'abord les vignes franches de pied, quand même atteintes d'esca et d'autres maladies du bois au bout de quelques années, tout comme les vignes greffées. Autre indice : les vieilles vignes, qui contiennent fréquemment de nombreuses nécroses, ne sont pas forcément plus malades. Quant au mythe des très vieilles parcelles franches de pied exemptes d'esca, il n'existe pas. « Si on prend en exemple la parcelle de Saint-Mont, classée monument historique, on n'y observait pas de symptômes parce qu'elle a été recépée et marcottée sans cesse, explique Olivier Yobrégat. D'ailleurs, depuis le classement, ces techniques ne sont plus appliquées systématiquement¹, et des symptômes apparaissent régulièrement. » Un problème complexe, donc.

Irène Aubert

(1) Dans l'objectif de conserver les troncs les plus anciens.



Une première parcelle permettant de comparer l'évolution de plants avec différents greffages a été installée à Gaillac.